



## TERMES DE RÉFÉRENCE

Documentation des résultats du projet

"Renforcement des capacités des adolescents et des jeunes à exercer leurs droits à la santé sexuelle et reproductive au Burkina Faso"

Février 2022



## I. Contexte et justification

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) apporte un appui stratégique au Gouvernement du Burkina Faso pour la mise en œuvre du Plan d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) au-delà de 2014 et des Objectifs de Développement Durable (ODD). Ce projet vise à (i) assurer l'accès universel des populations, en particulier des femmes, des adolescents et des jeunes, à des droits et services de santé sexuelle et reproductive de qualité, (ii) promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes et des filles et leur implication dans la protection de l'environnement, la prévention et la gestion pacifique des conflits, (iii) favoriser le plein potentiel des jeunes pour l'emploi, en renforçant leur leadership et leur protection contre les IST/VIH et les grossesses non désirées, et (iv) assurer la disponibilité de données fiables pour la prise de décision et le développement.

Dans cette perspective, l'UNFPA a reçu un financement du Gouvernement du Japon pour la mise en œuvre d'un projet intitulé « Renforcement des capacités des adolescents et des jeunes à exercer leurs droits à la santé sexuelle et reproductive au Burkina Faso ». Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale globale entre le Burkina Faso et le Japon, couvre deux (02) régions du pays : le Centre (districts sanitaires de Bogodogo et Signoghin) et le Centre-Ouest (districts sanitaires de Réo et Sabou). Il vise à contribuer à l'amélioration des connaissances et des pratiques des adolescents et des jeunes des régions du Centre et du Centre Ouest en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs.

Le groupe cible du projet comprend : (i) les bénéficiaires directs : adolescents et jeunes des zones d'intervention ; (ii) bénéficiaires indirects : Jeunes et adolescents d'autres parties du pays ; les parents et les adultes sur les sites d'intervention et autres lieux à travers le pays ; les communautés des sites d'intervention et autres localités du pays ; les prestataires de services de santé au niveau des établissements ; Enseignants; (iii) Parties prenantes : acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux nationaux et locaux impliqués dans la fourniture d'informations et de services générés par le projet.

Pour atteindre les objectifs du projet, trois stratégies principales sont mises en œuvre :

- Accès aux informations et services sur la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) par le recrutement et la formation de jeunes militants, la formation des enseignants sur les droits de la santé sexuelle et reproductive, l'élaboration et l'utilisation de modules d'éducation par

les pairs, la diffusion de messages par les activités des jeunes via les SMS, et la distribution de contraceptifs.

- La fourniture de services de santé sexuelle et reproductive de qualité aux adolescents et aux jeunes grâce à la formation des agents de santé sur la prestation de services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux adolescents, aux cliniques mobiles, à la réalisation d'évaluations AYFS et à la mise en œuvre d'un système de récompense pour les meilleurs établissements adaptés aux jeunes.
- Créer un environnement propice à la promotion des SDSR. La création d'un environnement favorable s'est faite à travers l'identification et le renforcement des capacités des supporters adultes par la formation, la fourniture d'outils de communication et de plaidoyer ainsi que le plaidoyer par l'intermédiaire des chefs coutumiers et religieux et des décideurs politiques.

L'expérience acquise lors de la mise en œuvre de ce projet doit être un levier pour la pérennisation des mécanismes d'appui au renforcement des capacités des adolescents et jeunes dans les zones couvertes et au-delà en matière de droits et leur accès à la santé sexuelle et reproductive.

C'est dans cette optique que cinq grandes approches (jeune militant, adultes sympathisants, enseignants, cliniques mobiles, SMS) ont été déployées dans le cadre du projet.

Ce document est préparé pour servir de note d'orientation pour documenter les résultats du projet au Burkina Faso.

## II. OBJECTIF

L'agence de communication qui sera sélectionnée pour cette mission travaillera sous la supervision directe de l'équipe du projet. Il s'agira de documenter les résultats du projet « Renforcement des capacités des adolescents et jeunes à exercer leurs droits à la santé sexuelle et reproductive au Burkina Faso ».

Plus précisément, il s'agira d'identifier et de mettre en évidence les facteurs explicatifs et les preuves de la réussite du projet dans les différentes zones d'intervention.

## III. DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS DE COMMUNICATION

La documentation sur le projet « Renforcement des capacités des adolescents et des jeunes à exercer leurs droits à la santé sexuelle et reproductive au Burkina Faso » prendra la forme de :

- **01 film d'une durée de 13 minutes, réalisé en français avec** une voix off (avec 02 versions sous-titrées en français et en anglais). Ce film mettra l'accent sur l'impact du projet sur les bénéficiaires directs et indirects dans les districts sanitaires ciblés. Il discutera également des principales stratégies et actions mises en œuvre, ainsi que des leçons apprises et des défis à venir. Des fiches d'information sur les éléments connexes sont disponibles.
- **03 reportages de 06mn chacun** (avec 02 versions sous-titrées en français et anglais) sur les 03 grandes stratégies déployées :
  - Accès aux informations et services sur la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) ;
  - La fourniture de services de santé sexuelle et reproductive de qualité aux adolescents et jeunes (clinique mobile) ;
  - La création d'un environnement propice à la promotion des DSSR, à travers l'identification et le renforcement des capacités des adultes supporteurs par la formation, la fourniture d'outils de communication et de plaidoyer ainsi que le plaidoyer par l'intermédiaire des chefs coutumiers et religieux et des décideurs politiques.
- **08 Histoires humaines de 02 à 03mn** (avec 02 versions sous-titrées en Français et Anglais) pour recueillir les témoignages des acteurs/Bénéficiaires du projet dans les 02 districts sanitaires
  - Jeunes militants,
  - Adultes supporteurs,
  - Enseignants,
  - Cliniques mobiles (sages-femmes, jeunes bénéficiaires),
  - Campagnes de diffusion de messages via QG JEUNE.
- **Un reportage photo** des bénéficiaires et acteurs interviewés impliqués dans la documentation.
- **03 articles de presse rédigés** sur les 03 grandes stratégies du projet et publiés dans 02 médias nationaux (Lefaso.net et l'Observateur Paalga)
- **08 histoires de vie rédigées** sur la base des 08 histoires humaines produites, et publiés dans 02 médias nationaux (Lefaso.net et l'Observateur Paalga)

#### IV. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

L'agence de communication qui sera sélectionnée pour cette mission travaillera sous la supervision directe de l'équipe du projet. Cette mission se déroulera sur une période de 30 jours calendaires. Le prestataire s'assurera la validation formelle du point focal de l'UNFPA à chacune des étapes suivantes.

##### **Réunion de cadrage**

Une réunion de cadrage aura lieu entre le prestataire et l'équipe de coordination du projet. Au cours de cette réunion, il sera discuté :

- Définir plus précisément le cahier des charges du prestataire
- Établir le calendrier d'exécution de cette activité de documentation

##### **Développement de scénarios**

Chacune des productions doit faire l'objet d'une proposition de scénario par le prestataire

##### **Emplacements**

Sur la base du synopsis révisé et validé, le prestataire réalisera, en coordination avec l'UNFPA et ses partenaires sur le terrain, un repérage sur les différents lieux de tournage retenus. A l'issue du repérage, il établira un plan de tir détaillé qui sera soumis pour validation.

##### **Tournage / reportage photo / articles**

Une fois le plan de tournage validé, le prestataire tournera sous la supervision d'une équipe de l'UNFPA. Les déplacements des équipes de tournage dans les régions sont à la charge du prestataire dans les régions Centre (Ouagadougou, Sig noghi et Bogodogo), Centre Ouest (Réo et Sabou).

Tous les entretiens doivent être administrés dans la langue des personnes contactées et doublés/sous-titrés dans les versions finales livrées.

Obtenir le consentement de toutes les personnes interrogées avant la prise de vue. Si les personnes interrogées sont mineures, le consentement doit être obtenu auprès de leurs parents/tuteurs légaux.

## Finalisation & réception

Une première version des livrables (sous-titrée en français) doit être transmise à l'UNFPA, par le prestataire sur clé USB et par mail pour commentaires et modifications. Après retour des remarques, le prestataire doit apporter les modifications nécessaires et procéder à la livraison. Le prestataire, sur la base des supports validés de la version française, procédera à la traduction et au sous-titrage en anglais. Ce délai de prise en compte des modifications ne peut excéder 10 jours ouvrables.

### V. LA SUPERVISION

La supervision sera structurée selon le schéma suivant :

Sur la base des fiches d'expérience élaborées par l'équipe du programme, les partenaires de mise en œuvre identifieront les sources d'informations pertinentes dans le cadre de la documentation. Ces supports et sources d'information sont constitués de bénéficiaires, de partenaires, d'acteurs de terrain qui partageront les informations, données et expériences du programme.

La mission se déroulera dans les communes de Sabou, Réo et Ouagadougou. Les déplacements tiendront compte de la situation sécuritaire pour assurer la sécurité des équipes et des mesures barrières dans le cadre de la prévention COVID-19.

Le prestataire sera supervisé sur le terrain par une équipe de l'UNFPA. Cet encadrement consiste à porter un regard critique sur le travail réalisé par le prestataire et à apporter une contribution technique liée aux résultats du programme.

### VI. Disponible

Tous les livrables seront soumis à l'UNFPA sous :

- 01 Support HDD dédié, contenant tous les dossiers de travail y compris les rushes, le dossier d'édition, le plugin requis, etc.
- 200 clés USB estampillées UNFPA et Japon contenant des versions finales validées

Toutes les productions dans le cadre de ce contrat sont destinées à une diffusion gratuite et seront la propriété de l'UNFPA, de l'Ambassade du Japon au Burkina Faso, de JOICFP, de KIMI et de l'ABBEF.

## VII. Période de mise en œuvre

Le tournage se déroulera sur la période du 1er mars au 10 avril 2023.

Un planning détaillé sera réalisé par l'agence de communication partenaire.

## VIII. Plan de dissémination

Le matériel produit sera disséminé selon le plan suivant :

**Atelier de dissémination du projet** : Le pack des matériels de communication sera distribué au participants, sous forme de clés USB. Il s'agit :

- Film de 13mn
- Reportages
- Humans stories
- Rapport final de mise en œuvre du projet (version imprimé et numérique dans les clés USB)

### **Diffusion via les canaux de d'information et de communication**

- TV nationale :
- Presse en ligne
- Presse écrite
- Plateformes digitales de UNFPA (HQ, WCARO, Burkina Faso), partenaires de mises en œuvre :
  - Sites internet
  - Réseaux sociaux

### **Dispatching auprès des Partenaires**

Les versions numériques des matériels de communication (sous clés USB) et la version imprimée du rapport final seront dispatchés à l'ensemble des partenaires.